Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement.

La qualité du classement, de la distinction ou du label obtenu par le fonds ou la société de gestion dépend de la qualité de l'établissement émetteur, et ce classement, cette distinction ou ce label ne garantit pas leurs résultats futurs.

RAPPORT 31|08|2026

Candriam Equities L Oncology

Classe d'actions: C - EUR - Hedged (EUR)

Indicateur de risque

1	2	3	**4**	5	6	7

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

- **L'ISR sous-entend une conservation du produit pendant 6 ans.**
- **Le véritable risque peut varier significativement si vous encaissez les sommes accumulées de manière anticipée, mais vous pourriez ne pas récupérer la totalité du montant que vous avez investi.**
- **Ce produit n'inclut pas de protection contre la performance future du marché. Veuillez vous référer à la section « Risques » du prospectus pour de plus amples informations.**

Label SRI

THINK BEFORE PRINTING

CANDRIAM
BY NEW YORK LIFE INVESTMENT MANAGEMENT

Réservé aux investisseurs professionnels uniquement. Document marketing.

Linden Thomson

Senior Fund Manager

Michielssens Servaas

Head of Thematic Global Equity - Healthcare

Stratégie d'investissement

Candriam Equities L Oncology (ci-après «le fonds»), un compartiment de la SICAV Candriam Equities L, investit dans des sociétés cotées qui développent et vendent des produits et services pour le traitement du cancer. L'univers comprend des entreprises dont les produits font la différence pour les patients en termes de diagnostic, de profilage et de traitement du cancer. Cela inclut les entreprises qui font preuve d'innovation dans les domaines de la chirurgie, de la radiothérapie et des médicaments utilisés en oncologie. L'univers s'étend des grandes aux petites capitalisations. L'objectif de durabilité du fonds est de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Le compartiment s'adresse aux investisseurs prêts à accepter les risques inhérents à l'évolution des marchés actions et le niveau de volatilité qui y est généralement associé. L'horizon d'investissement est de 6 ans. Le fonds est géré de manière active, en référence à l'indice visé à la section «Caractéristiques». Pour plus d'informations sur cet indice et son utilisation, veuillez consulter le document d'information clé (DIC) du fonds.

Performance

Les performances passées ne prédisent pas les rendements futurs. Voir les informations importantes sur les performances sous la section «avertissement» dans les «Informations importantes» à la page 4. Les VNI sont nettes de frais et sont fournies par le service comptable et l'indice de référence par des prestataires officiels.

	1 M	3 M	YTD	1 Y	3 Y	5 Y	10 Y	SI
Fonds	**4.6%**	**11.5%**	**9.3%**	**32.1%**	**28.6%**	**3.2%**	**-**	**63.5%**
Indice de référence	3.6%	10.1%	5.8%	12.4%	55.7%	52.7%	-	138.9%
	1.1%	**1.3%**	**3.4%**	**19.7%**	**-27.2%**	**-49.5%**	**-**	**-75.4%**

	2025	2024	2023	2022	3 Y annualisés	5 Y annualisés	10 Y annualisés	SI annualisés
Fonds	**21.2%**	**-4.2%**	**-2.2%**	**-13.4%**	**8.7%**	**0.6%**	**-**	**6.8%**
Indice de référence	16.7%	19.9%	21.0%	-17.9%	15.9%	8.8%	-	12.4%
	4.4%	**-24.1%**	**-23.2%**	**4.4%**	**-7.2%**	**-8.2%**	**-**	**-5.6%**

*Des changements notables sont survenus au cours de la période - cfr page 4 pour plus de détails

Ce graphique représente la valeur nette d'inventaire synthétique (ou valeur liquidative synthétique) du fonds. Il est fourni à titre d'information et d'illustration uniquement. La valeur nette d'inventaire synthétique est obtenue par un recalcul des valeurs des actifs du fonds en nivelant l'effet des opérations sur titres (fractionnement, coupon, distribution de dividendes...) afin de refléter la performance réelle de la part ou de l'action du fonds. Les données peuvent être arrondies pour des raisons de lisibilité. Les données exprimées dans une devise autre que celle du pays de résidence de l'investisseur sont sujettes aux fluctuations des taux de change, avec un impact positif ou négatif. La performance brute peut être affectée par les commissions, les frais et autres dépenses.

Caractéristiques

Date de lancement	**12/03/2019**
Domicile du fonds	**Luxembourg**
Forme juridique du fonds	**SICAV**
Indice de référence	**MSCI World Health Care**
Catégorie SFDR	**Article 9**
Actifs nets totaux (M USD)	**1 714,81**
VNI par action cap. (EUR) (C)	**245,25**
Devise de référence du fonds	**USD**
Valorisation	**Quotidien**
Catégorie Morningstar™	**EAA Fund Other Equity**
Code ISIN (C)	**LU1864481624**
Ticker Bloomberg (C)	**CALOICH LX Equity**
Dernier dividende distribué	**-**
Heure limite de négociation	**D<12:00**
Mécanismes anti-dilution	**Oui**
Banque dépositaire	**CACEIS Bank, Luxembourg Branch**
Société de gestion	**CANDRIAM**

Statistiques

basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

	Fonds	Indice de référence
Exposition aux actions	**97,24%**	100,00%
Nombre de positions	**70**	114
Active Share	**50,38%**	-
Volatilité	**17,42%**	14,61%
Tracking Error	**13,21%**	-
Ratio de Sharpe	**0,35**	0,93
Alpha	**-2,96%**	-
Bêta	**0,80**	-
Ratio d'information	**-0,57**	-
Dividend Yield	**1,73%**	1,78%

Evaluation ESG

Exclusion	Normatif	Positive	Intégration
✓	✓	✓	✓

Frais*

Frais de gestion réels	Frais courants	Commissions de performance
1,60%	**1,95%**	**-**

* Les frais sont exprimés en pourcentage annuel de la valeur liquidative moyenne de la classe d'actions et sont payables à la fin de chaque mois. Cette liste des frais et charges n'est pas exhaustive, le compartiment encourt d'autres charges, des informations complémentaires sur les frais et charges sont disponibles dans le KID/Prospectus afin de permettre aux investisseurs de comprendre l'impact global des coûts sur le montant de leur investissement et sur les rendements attendus.

Top 10 **émetteurs**

		% Fonds	Industrie	Pays	% Active weight
1	ELI LILLY & CO	7,74	Produits pharmaceutiques	Etats-Unis	-3,18
2	MERCK & CO INC	5,63	Produits pharmaceutiques	Etats-Unis	+1,33
3	ROCHE HOLDING AG	4,29	Produits pharmaceutiques	Etats-Unis	+0,52
4	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	3,71	Outils et services appliqués aux sciences biologiques	Etats-Unis	+1,01
5	NOVARTIS AG	3,65	Produits pharmaceutiques	Etats-Unis	+0,35
6	ASTRAZENECA PLC	3,21	Produits pharmaceutiques	Royaume-Uni	+0,32
7	BEONE MEDICINES LTD	3,21	Biotechnologie	Etats-Unis	+3,21
8	PFIZER INC	2,98	Produits pharmaceutiques	Etats-Unis	+1,07
9	MCKESSON CORP	2,89	Fournisseurs de produits et services de santé	Etats-Unis	+1,67
10	GILEAD SCIENCES INC	2,85	Biotechnologie	Etats-Unis	+0,70

Top 10 **Pays**

	Pays	% Fonds	% Indice de réf.	% Active weight
1	Etats-Unis	67,68	73,43	-5,75
2	Suisse	9,94	9,26	+0,68
3	Allemagne	5,67	1,64	+4,03
4	Royaume-Uni	5,31	4,74	+0,57
5	Chine	3,33	0,00	+3,33
6	Japon	1,77	3,38	-1,61
7	Danemark	1,75	2,11	-0,36
8	France	0,95	2,18	-1,23
9	Australie	0,84	0,90	-0,06
10	Belgique	0,00	1,16	-1,16

Allocation par **industrie**

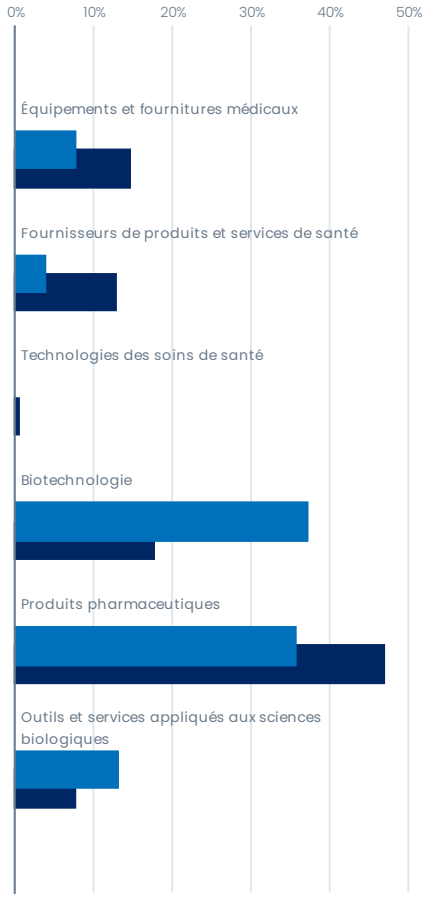

Allocation **par devise**

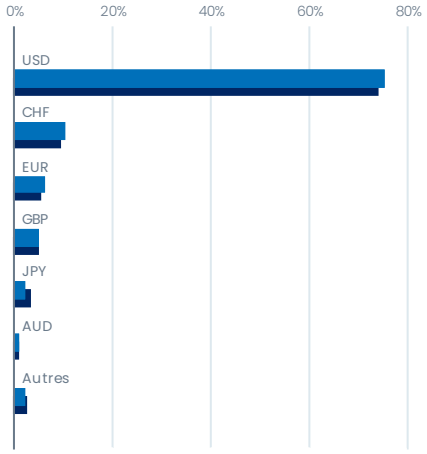

Capitalisation **Boursière**

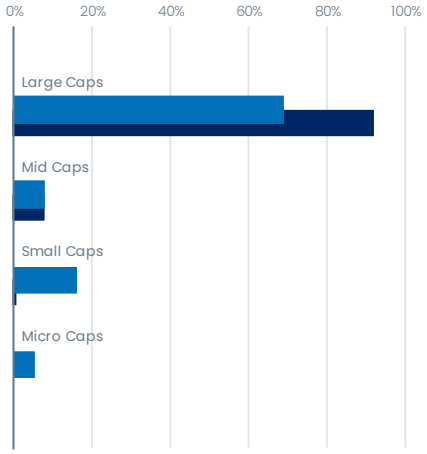

SCR

Solvency Capital Requirement

-47,01%	**-**
SCR Actions Type 1	SCR Actions Type 2
-2,11%	**-23,03%**
SCR Concentration	SCR Change
-57,33%	
SCR Marché	

Fonds

Indice de référence

Réservé aux investisseurs professionnels uniquement. Document marketing.

Information Importante

Ce document est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au prospectus des fonds et au document d'informations clés avant de prendre une décision d'investissement. Cette communication publicitaire ne constitue pas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni un conseil en investissement et ne confirme aucune transaction, sauf convention contraire expresse. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent pas être exclues a priori. Candriam ne peut être tenue responsable de dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment; le contenu de ce document ne peut être reproduit sans accord écrit préalable.

Attention: les performances passées, les simulations de performances passées et les prévisions de performances futures d'un instrument financier, d'un indice financier, d'une stratégie ou d'un service d'investissement ne préjugent pas des performances futures. Les performances brutes peuvent être influencées par des commissions, redevances et autres charges. Les performances exprimées dans une autre monnaie que celle du pays de résidence de l'investisseur subissent les fluctuations du taux de change, pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les gains. Si ce document fait référence à un traitement fiscal particulier, une telle information dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et peut évoluer.

Concernant les fonds monétaires, votre attention est attirée sur le fait qu'un investissement dans un fonds diffère d'un investissement en dépôt et que le capital investi est susceptible de fluctuer. Le fonds ne bénéficie d'aucun soutien externe garantissant sa liquidité ou stabilisant sa valeur liquidative. L'investisseur supporte le risque de perte de capital.

Candriam recommande aux investisseurs de consulter sur son site https://www.candriam.com le document d'informations clés, le prospectus et tout autre information pertinente avant d'investir dans un de ses fonds, incluant la valeur liquidative des fonds. Les droits des investisseurs et la procédure de réclamation sont accessibles sur les pages réglementaires dédiées du site internet de Candriam : https://www.candriam.com/en/professional/legal-information/regulatory-information/. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation.

Conformément aux lois et règlements applicables, Candriam peut décider de mettre fin aux dispositions prévues pour la commercialisation des fonds concernés à tout moment.

Informations sur les aspects liés à la durabilité: les informations sur les aspects liés à la durabilité contenues dans ce document sont disponibles sur la page du site internet de Candriam : https://www.candriam.com/fr/professional/sfdr/. La décision d'investir dans le produit commercialisé doit prendre en compte toutes les caractéristiques et objectifs du produit commercialisé tels que décrits dans son prospectus, ou dans le document d'information communiqué aux investisseurs en conformité avec le droit applicable.

Informations spécifiques à l'attention des investisseurs suisses : Les informations fournies ici ne constituent pas une offre d'instruments financiers en Suisse conformément à la loi fédérale sur les services financiers («LSFin») et à son ordonnance d'exécution. Il s'agit uniquement d'une publicité au sens de la LSFin et de son ordonnance d'exécution pour les instruments financiers. Représentant Suisse : CACEIS (Suisse) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Les documents légaux ainsi que les derniers rapports financiers annuels et semestriels, le cas échéant, des fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant suisse. Agent payeur suisse : CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon.Paris, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy, 35, CH-1260 Nyon. Lieu d'exécution : Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Lieu de juridiction: Route de Signy 35, CH-1260 Nyon.

Informations spécifiques aux investisseurs en France: le représentant désigné et agent payeur en France est CACEIS Banque, succursale de Luxembourg, sis 1-3, place Valhubert, 75013 Paris, France. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts ou le cas échéant le règlement de gestion ainsi que les rapports annuel et semestriel, chacun sous forme papier, sont mis gratuitement à disposition auprès du représentant et agent payeur en France.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce document (1) sont la propriété de Morningstar et / ou de ses fournisseurs d'informations; (2) ne peuvent pas être copiées ou distribuées; et (3) sont données sans aucune garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne sont tenus responsables des préjudices ou pertes relatifs à l' utilisation de ces informations. Les performances passées ne sont pas une garantie de résultats futurs. Pour plus d'informations détaillées à propos de Morningstar Rating, comprenant sa méthodologie, merci de vous rendre sur: https://s21.q4cdn.com/198919461/files/doc_downloads/othe_disclosure_materials/MorningstarRatingforFunds.pdf

Changement notable

* À la date du 01/01/2026, l'indice utilisé comme indice de référence, MSCI World Index (Net Return), a été remplacé par MSCI World Health Care Index (Net Return).

* À la date du 24/11/2020, l'indice utilisé comme indice de référence, MSCI World Health Care, a été remplacé par MSCI World (Net Return).

Glossaire

VOLATILITE*
La volatilité est la mesure statistique de la dispersion des performances d'un fonds autour de leur moyenne. Une volatilité plus élevée signifie que la valeur d'un fonds peut être potentiellement répartie sur une large gamme de valeurs, faisant du fonds un investissement plus risqué.

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE
L'indicateur synthétique de risque (ISR) est un indicateur dont la note va de 1 à 7 et qui correspond à des niveaux croissants de risque et de rendement. La méthodologie de calcul de cet indicateur réglementaire est disponible dans le KID. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

NOMBRE DE POSITIONS
Le nombre de positions représente le nombre total d'instruments dans la position.

RATIO DE SHARPE*
Le ratio de Sharpe mesure le niveau de compensation offert par un investissement dans le fonds par rapport au risque qui a été pris. Il est calculé en soustrayant le taux sans risque du rendement du fonds et en divisant ce résultat par la volatilité. Plus le ratio de Sharpe est élevé, mieux c'est. Un ratio négatif ne signifie rien d'autre si ce n'est que le fonds a sous-performé par rapport au taux sans risque.

TRACKING ERROR*
Le tracking error est une mesure statistique de la dispersion des excès de rendement d'un fonds autour de la moyenne, ce qui en fait la volatilité de la différence entre la performance du fonds et la performance de l'indice de référence. Un écart de suivi plus élevé indique un écart plus élevé par rapport à l'indice de référence.

ALPHA
L'alpha représente la performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Il est souvent considéré comme représentant la valeur qu'un gérant de fonds ajoute ou soustrait à la performance d'un fonds. Il représente la performance générées par un fonds qui ne résulte pas de la variation générale enregistrée par le marché.

* basé sur les données hebdomadaires sur 3 ans (1 an si l'historique est trop court)

BETA
Le bêta mesure la sensibilité de la performance d'un fonds aux variations de performance enregistrées par son indice de référence. Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds est plus volatil et donc plus risqué que l'indice de référence.

ACTIVE SHARE
Elle est calculée en prenant la valeur absolue de la différence entre la pondération de chaque participation dans le fonds et la pondération de chaque participation dans l'indice de référence et en la divisant par deux. Plus grande est la différence entre la composition du fonds et son indice de référence, plus grande est l'Active Share.

EXPOSITION
L'exposition d'un fonds est exprimée en pourcentage du total des participations du fonds, en tenant compte de l'effet de levier des instruments dérivés. Elle représente le montant qu'un investisseur pourrait perdre en raison des risques spécifiques à un investissement particulier. L'exposition aux actions est la somme des expositions aux titres de capitaux propres, instruments dérivés compris.

P/E RATIO
Le ratio Price/Earnings d'un fonds est calculé en divisant la valeur de marché du fonds par le montant total des bénéfices par action réalisés par la société sous-jacente. Les produits dérivés sur indice sont exclus. Seules les entreprises dont le bénéfice par action constaté est positif sont intégrées.

P/BOOK VALUE
Le ratio Price/Book value d'un fonds est calculé en divisant la valeur de marché du fonds par le montant total de l'actif net par action publié par la société sous-jacente. Les produits dérivés sur indice sont exclus.

RETURN ON EQUITY (ROE)
Le return on equity est une mesure de la profitabilité. Pour un fonds, il est calculé en prenant la moyenne des bénéfices par action réalisés par la société sous-jacente divisée par l'actif net par action publié. Les produits dérivés sur indice sont exclus.

DIVIDEND YIELD
Le dividend yield d'un fonds est déterminé en divisant le montant total des dividendes annuels reçus pour toutes les actions du fonds par la valeur de marché actuelle du fonds. Les produits dérivés sur indice sont exclus.

SCR (Solvency Capital Requirement)
Le Market SCR représente une estimation de la charge de capital pour le risque de marché, décomposée en sous-modules (taux d'intérêt, spread, actions...), qui s'applique aux assureurs en vertu de la directive Solvabilité II. Les calculs de Candriam utilisent la formule standard qui figure dans le règlement.

FRAIS COURANTS
Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés à l'OPC net de rétrocessions.

FRAIS DE GESTION REELS
La Commission de gestion réelle représente le réel pourcentage de frais déduits des actifs nets moyens du fonds.

COMISSION DE PERFORMANCE
La Commission de performance se réfère aux frais imputés sur toutes les performances générées par le fonds supérieures à l'indice de référence. Merci de consulter le prospectus pour plus de détails.

ESG ASSESSMENT – EXCLUSION
Le filtre d'exclusion se réfère à l'exclusion des sociétés impliquées dans des activités nuisibles ou controversées. Cette implication est évaluée en utilisant des seuils basés sur les revenus liés à des activités spécifiques.

ESG ASSESSMENT – BASEE SUR DES NORMES
L'analyse basée sur des normes exclut les sociétés qui agissent en violation des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UNGC"). Ces principes couvrent 4 catégories principales: droits de l'homme, droits du travail, environnement et anti-corruption.

ESG ASSESSMENT – POSITIVE SELECTION
L'analyse Positive selection est inclusive, pas exclusive. Elle inclut uniquement les sociétés affichant le meilleur score ESG, obtenu en évaluant leur capacité à gérer les problématiques de développement durable et basé sur une association des facteurs significatifs spécifiques à chaque secteur.

ESG ASSESSMENT – INTEGRATION
L'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement consiste à intégrer des facteurs extra-financiers spécifiques dans la valorisation financière ou l'évaluation de la qualité du crédit des titres. Les facteurs utilisés sont choisis sur la base de leur importance dans la classe d'actifs donnée.

Reporting **développement durable**

Les pages suivantes présentent des indicateurs mesurant la durabilité environnementale et sociale des émetteurs d'instruments financiers composant le portefeuille du Fonds (actions, obligations d'entreprises, etc.). Le Fonds est un produit financier classé dans la catégorie article 9 du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Ainsi, le Fonds poursuit un objectif d'investissement durable double:

- contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.
- Viser à avoir des impacts positifs à long terme sur l'environnement, au-delà de la question du changement climatique, et sur les domaines sociaux.

Le Fonds vise à atteindre ces objectifs en effectuant une sélection positive d'émetteurs basée sur des considérations ESG, des exclusions liées aux critères ESG, une mesure d'impact et une propriété active active dans sa stratégie d'investissement et son processus décisionnel.
Les indicateurs présentés ci-dessous constituent pour certains des indicateurs non contraignants, fournis à titre illustratif. Pour plus d'informations sur nos investissements durables, la méthodologie et les indicateurs de durabilité contraignants utilisés pour mesurer l'impact de ces investissements, consultez la page du Fonds sur notre site internet www.candriam.com ainsi que la page SFDR | Candriam

Score de développement durable

Le score de développement durable (également appelé "Score ESG") se base sur une analyse ESG et une méthodologie de notation exclusives à Candriam. Pour les entreprises, l'analyse ESG exclusive de Candriam s'effectue sous deux angles distincts, mais liés: l'analyse des incidences des activités des entreprises (produits et services) et la gestion des principales parties prenantes des entreprises.

Score ESG des entreprises

Score ESG - Entreprises (0-100)

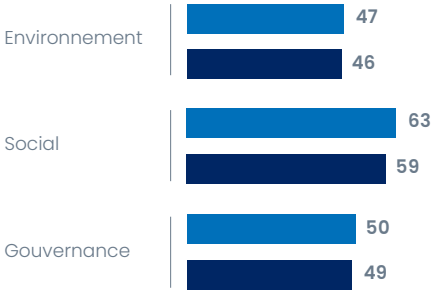

Source: Candriam

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):100,0% / 100,0%

Divulgation de la note ESG : https://www.candriam.com.siteassets/medias/insights/sfdr-publications/esg-rating-disclosure.pdf

Rating ESG des sociétés

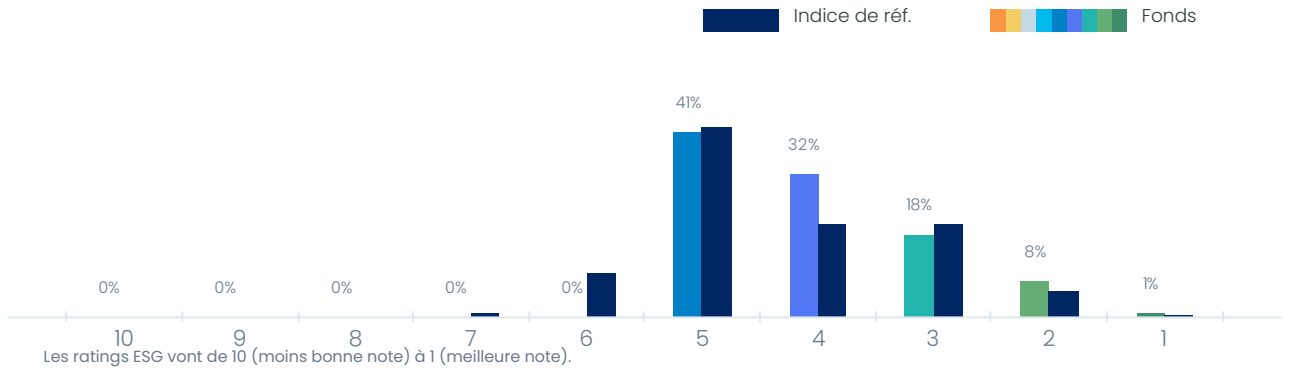

Les ratings ESG vont de 10 (moins bonne note) à 1 (meilleure note).

Source: Candriam

Indicateurs de développement durable des entreprises

Empreinte carbone

Tonnes de CO2-eq par million d'€ investi dans le fonds/indice de réf.

Source: Candriam,Trucost

Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):95,8% / 99,5%

La différence liée à l'empreinte carbone est équivalente à

0 trajets aller/retour
Bruxelles - New York

Émissions produites par
0 voitures

Bouquet énergétique

Le bouquet énergétique d'un portefeuille montre les pourcentages que les différentes sources d'énergie représentent au sein des sociétés de production d'électricité détenues en portefeuille.

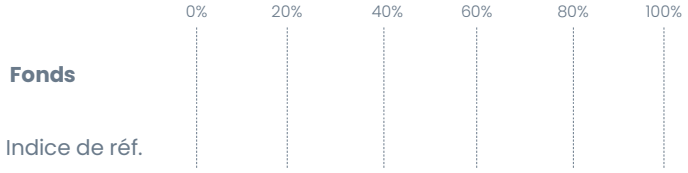

Exposition aux sociétés de production d'électricité

Fonds	0.0%
Indice de réf.	0.0%

Source: Candriam,Trucost

Energies Renouvelables · Autres · Nucléaire · Gaz Naturel · Pétrole · Charbon

Diversité des genres au sein du CA

37% Fonds

38% Indice de réf.

Source: Candriam, ISS-Oekom
Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):98,9% / 100,0%

% de membres **indépendants** du CA

79% Fonds

82% Indice de réf.

Source: Candriam, ISS-Oekom
Taux de couverture (Fonds/Indice de ref):98,9% / 100,0%

RESUME DES DONNEES ESG

Indicateur (Source)	Unité de mesure	Indice de ref.	Fonds	Taux de couverture (% taux/% actifs éligibles)	Poids du fonds concerné (% taux/% total des actifs)
Empreinte carbone [1]	Tonnes de CO2-eq par million € investi	**4**	**3**	95,8%	93,1%
Intensité moyenne pondérée en carbone [1]	Tonnes de CO2-eq par million € de chiffre d'affaires	**15**	**22**	95,8%	93,1%
Production d'énergie renouvelable [1]	Total MW/h	**0**	**0**	0,0%	0,0%
Diversité des genres au sein du CA [2]	Pourcentage de diversité des genres au sein des CA	**38%**	**37%**	98,9%	96,1%
Indépendance du conseil d'administration [2]	Pourcentage du CA considéré comme indépendant	**82%**	**79%**	98,9%	96,1%
Conventions collectives [3]	Score de 0 à 100 (100 étant le mieux)	**23,93**	**22,85**	74,0%	71,9%

Sources: 1) Candriam,Trucost 2) Candriam, ISS-Oekom 3) Candriam,Sustainalytics

Glossaire

EMPREINTE CARBONE DES SOCIÉTÉS

Ils désignent la mesure des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un portefeuille d'investissement en additionnant les émissions de GES proportionnelles des participations sous-jacentes, en proportion de la quote-part de détention.
teqCO2 : Le dioxyde de carbone (CO2) est le GES le plus couramment émis par les activités humaines, en matière de quantité rejetée et d'impact total sur le réchauffement de la planète. Par conséquent, le terme « CO2 » est parfois utilisé comme expression abrégée pour tous les gaz à effet de serre. L'empreinte carbone d'un portefeuille est mesurée en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (teqCO2), ce qui permet de regrouper les différentes émissions de gaz à effet de serre en un seul chiffre. Pour toute quantité et tout type de gaz à effet de serre, eqCO2 signifie la quantité de CO2 qui aurait un impact équivalent sur le réchauffement climatique.

Catégories 1, 2 et 3 : Le protocole mondial relatif aux gaz à effet de serre classe les émissions de gaz à effet de serre des entreprises en trois catégories :

• les émissions de catégorie 1, qui regroupent les émissions directes provenant de sources sous contrôle de l'entreprise
• les émissions de catégorie 2, qui désignent les émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée par l'entreprise
• les émissions de catégorie 3, qui comprennent toutes les émissions indirectes (non incluses dans la catégorie 2) produites dans la chaine de valeur de l'entreprise déclarante, y compris les émissions produites en amont et en aval
Toutes les empreintes carbone analysées dans ce rapport le sont à partir des données relatives aux émissions de catégorie 1 et de catégorie 2 provenant du fournisseur de données spécialisé « Trucost.». À l'heure actuelle, il n'existe pas de données fiables sur les émissions de catégorie 3 en raison de la difficulté à calculer et à contrôler les données en amont et en aval de la chaine de valeur. Cela signifie également que les « émissions évitées » sont exclues des analyses d'empreinte carbone.

On peut distinguer quatre indicateurs d'empreintes carbone:
(1) Émissions totales de carbone : mesurent les émissions totales de GES d'un portefeuille au sens le plus littéral en additionnant toutes les émissions de GES des participations sous-jacentes, proportionnellement à la part détenue. La dépendance de cet indicateur à la taille du portefeuille rend cette mesure d'une utilité limitée à des fins de benchmarking et de comparaison.
(2) Émissions de carbone (normalisées) : mesurent les émissions de carbone pondérées selon les actifs d'un portefeuille, normalisées par million de dollars investi (exprimées en teqCO2/million de dollars investi).
(3) Intensité de carbone (normalisée) : mesure les émissions de carbone pondérées par les actifs d'un portefeuille, normalisées par million de dollars de chiffre d'affaires (exprimées en teqCO2/million de dollars de chiffre d'affaires). Cet indicateur informe sur la quantité de GES émise par les positions d'un portefeuille pour générer 1 million de dollars de chiffre d'affaires.
(4) Intensité de carbone moyenne pondérée (ICMP) : le produit de la somme des pondérations et intensités de carbone des positions du portefeuille, les intensités de carbone des positions étant calculées comme les émissions de carbone totales de la société divisées par le chiffre d'affaires total de la société.

ÉQUIVALENTS D'ÉMISSIONS DE CO2

Les informations relatives aux « équivalents d'émissions de CO2 » visent à fournir aux investisseurs des exemples d'activités humaines générant des émissions de CO2 équivalentes aux émissions de CO2 des entreprises détenues dans le fonds et dans l'indice de référence pour 1 million d'euros investi. Des exemples concrets illustrent la réduction ou l'augmentation des émissions de CO2 des entreprises détenues par le fonds par rapport à son indice de référence. Pour les vols commerciaux, cette information est exprimée en nombre de vols aller-retour de Bruxelles à New York en classe économique. Pour les voitures familiales, elle est exprimée comme le nombre de voitures parcourant 13 000 km par an et émettant en moyenne 120 g de CO2 par km (source : Eurostat).

RATING ESG DES SOCIÉTÉS

Sur la base du cadre analytique ESG propriétaire de Candriam, chaque émetteur reçoit une notation ESG, de ESG 1 (meilleur) à ESG 10 (pire). La notation ESG est le résultat de notre analyse de l'activité commerciale et de l'analyse des parties prenantes. Il exprime la performance ESG absolue de chaque émetteur, y compris les risques, opportunités et impacts liés au développement durable.

CLASSIFICATION ESG RELATIVE AU SECTEUR

Chaque société reçoit une classification ESG relative au secteur, allant de Leading (meilleur) à High Risk (pire). Cette classification exprime la performance ESG de l'entreprise par rapport à ses pairs dans son secteur.

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Mesure le niveau absolu (non pondéré en fonction de l'actif) de la production d'énergie renouvelable au sein du fonds, exprimé en MWh.

DIVERSITÉ DES GENRES AU CA

Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration des entreprises du portefeuille.

INDÉPENDANCE DU CA

Moyenne pondérée du pourcentage de membres indépendants siégeant aux conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille.

CONVENTIONS COLLECTIVES

Evalue la portée des conventions collectives dont bénéficient les salariés des entreprises détenues en portefeuille.

CONSOMMATION EN EAU

Mesure la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé par million de dollars investi (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars investi). Les données proviennent de « Trucost » et ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.

INTENSITE HYDRIQUE (M3/ CHIFFRE D'AFFAIRES EN M USD)

Mesure la consommation d'eau pondérée en fonction de l'actif d'un portefeuille normalisé par million de dollars de chiffre d'affaires (exprimée en mètres cubes d'eau / million de dollars de chiffre d'affaires). Cette mesure nous renseigne sur la quantité d'eau consommée par les entreprises détenues en portefeuille pour générer un million de dollars de chiffre d'affaires. Les données proviennent de « Trucost ». Elles ne tiennent pas compte de l'approvisionnement en eau potable ni des eaux usées qui parviennent sur le site de la société pour être traitées.

INTENSITÉ HYDRIQUE MOYENNE PONDÉRÉE (IHMP)

Produit de la somme des pondérations et intensités en eau des positions du portefeuille, les intensités en eau des positions étant calculées comme la consommation totale d'eau d'une entreprise divisée par son chiffre d'affaires total.

TAUX DE COUVERTURE (FONDS/INDICE)

Indique le pourcentage de titres détenus au sein du fonds ou au sein de l'indice de référence pour lesquels les données ESG requises sont disponibles et analysées.

Mentions légales importantes

Informations importantes liées aux informations extra-financières:

Les produits Fund Metrics de MSCI ESG Research LLC (« MSCI ESG ») (les « Informations ») fournissent des données environnementales, sociales et de gouvernance concernant les titres sous-jacents dans plus de 23 000 fonds communs de placement et ETF multi-actifs dans le monde. MSCI ESG est un Registered Investment Adviser enregistré en vertu de l'Investment Advisers Act de 1940. Les documents MSCI ESG n'ont pas été soumis ni reçu d'approbation de la part de la SEC américaine ou de tout autre organisme de réglementation. Aucune des informations ne constitue une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie de négociation, et ne doit pas non plus être considérée comme une indication ou une garantie de toute performance, analyse, prévision ou prédiction future. Aucune des informations ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies "telles quelles" et l'utilisateur des informations assume l'entier risque de toute utilisation qu'il peut faire ou autoriser à faire des informations.

© S&P Trucost Limited (“Trucost”), une filiale de S&P Dow Jones Indices LLC. Tous droits réservés.

© 2023 | Institutional Shareholder Services et/ou ses filiales. Ce document contient des informations qui sont la propriété de Institutional Shareholder Services Inc. (“ISS”) ou ses filiales. Les informations ne peuvent pas être reproduites ou rediffusées partiellement ni totalement dans l’accord écrit préalable de ISS. ISS NE DONNE AUCUNE GARANTIE OU REPRÉSENTATION EXPRESSE OU IMPLICITE CONCERNANT LES INFORMATIONS.

© 2023 Sustainalytics. Tous droits réservés. L'information, les données, les analyses et les opinions contenus dans ce document: (1) comprennent des informations appartenant à Sustainalytics, (2) ne peuvent pas être copiés ou transférés sans un accord exprès; (3) ne constituent pas de conseil en investissement ni approbation d'un produit ou projet; (4) sont fournis seulement à titre d'information; et (5) sont donnés sans garantie quant à leur exhaustivité, précision ou actualité. Sustainalytics n'est pas tenue responsable des décisions de négociation, des préjudices ou autres pertes relatifs à ces données ou leur utilisation. L'utilisation de ces données est soumise aux conditions disponibles sur https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers

.

Risques des investissements ESG

Les objectifs extra-financiers présentés dans ce document reposent sur la réalisation d'hypothèses émises par Candriam.

La mise en œuvre des modèles de notation ESG de Candriam nécessite l'accès à diverses données quantitatives et qualitatives, en fonction du secteur et des activités exactes d'une entreprise donnée.

Dans certains domaines, tels que la composition du conseil et la formation des directeurs, les données sont généralement disponibles et soumises à des contrôles de qualité et d'exactitude par les auditeurs de l'entreprise ou les régulateurs. Dans de nombreux autres domaines cependant, nos analystes ESG ne peuvent pas compter sur le même degré de disponibilité systématique et de fiabilité des données. Pourtant, la qualité des données est au cœur de l'évaluation d'une entreprise. Ces limitations affectent les notes ESG de Candriam.

Ce label/rating est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. L’obtention de ce label par le fonds ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité, ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter le site https://www.lelabelisr.fr/. La qualité d’une notation, récompense ou label obtenu par le fonds ou la société de gestion dépend de la qualité de l'institution à l’origine du classement et la notation, la récompense ou le label ne préjuge pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.

© 2023 Central Labelling Agency (CLA) : consulter https://www.towardssustainability.be. Ce fonds a reçu le label de durabilité Towards Sustainability. Réévalué chaque année, le label est une norme de qualité supervisée par la Central Labelling Agency of the Belgian SRI Label (CLA). Pour satisfaire à cette norme, les produits financiers doivent répondre à un certain nombre d’exigences minimales en matière de durabilité, tant au niveau du portefeuille que du processus d’investissement. Vous trouverez plus d’infos à propos du label sur le site https://towardssustainability.be/the-label/quality-standard. L’obtention de ce label ne signifie ni que l’OPC réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d’informations à ce sujet, visitez le site https://www.fsma.be/fr/finance-durable. La qualité d’une notation, récompense ou label obtenu par le fonds ou la société de gestion dépend de la qualité de l'institution à l’origine du classement et la notation, la récompense ou le label ne préjuge pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.